

Comprendre et prendre en charge la douleur physique

Objectifs :

- Comprendre le cadre général et réglementaire de la prise en charge de la douleur
- Connaître les différents types de douleur et leurs composantes
- En cerner les conséquences possibles dans le quotidien de la personne accueillie
- S'approprier la place et les rôles des soignants dans l'accompagnement et la prise en charge des douleurs physiques

Programme :

Le cadre général et réglementaire de la prise en charge de la douleur physique

- Le cadre réglementaire de la prise en charge de la douleur
- Les différents plans nationaux liés à la gestion de la douleur
- Les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS

La douleur physique

- La définition et la physiologie de la douleur
- Les différents types de douleur : douleur nociceptive, neuropathique, mixte, procédurale, psychogène
- Les composantes de la douleur expliquant les réactions hétérogènes face à la douleur : sensori-discriminative, affectivo-émotionnelle, cognitive, comportementale
- Les douleurs aiguës et les douleurs chroniques
- Le « sens » et les conséquences de la douleur dans le quotidien de la personne accueillie

Les rôles du soignant dans l'accompagnement et la prise en charge de la douleur physique

- Le repérage et les outils associés
- Le dépistage
- L'alerte
- L'évaluation et les systèmes d'échelles d'évaluation de la douleur
- La prévention
- Les modalités de traitements médicamenteux et non-médicamenteux
- Le suivi de la prise en charge de la douleur et les supports associés
- La sensibilisation

Mise en place d'un plan d'application des acquis de la formation

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Co-construction des savoirs avec les participants afin d'ancrer plus durablement les acquis
- Regards croisés, analyse de situations vécues par les participants et de cas pratiques généralisés et anonymisés, issus du fonctionnement d'établissements médico-sociaux
- Réflexions individuelles et collectives
- Mutualisation de bonnes pratiques
- Mise en place d'un plan d'application individuel des acquis de la formation

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement
- Suivi de la progression individuelle et collective tout au long de la formation
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation de la formation
- Evaluation de l'intégration des notions clés dans le cadre de l'écriture du plan d'application individuel des acquis de la formation

Profil du formateur : Formateur cadre de santé expérimenté dans les secteurs sanitaire et médico-social

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : Tout professionnel d'un établissement

Prérequis : aucun

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Au-delà des lieux de formation inter qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous nous engageons à rendre nos **formations accessibles à tous**, et à trouver la meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de prendre contact avec **Clara SPEICHER, Directrice et Référente Handicap** à l'adresse clara.speicher@coimparo.fr

Nous ferons le point sur votre situation et sur les ajustements nécessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Vous serez également accompagné/e tout au long de votre parcours de formation pour s'assurer que les ajustements et compensations mis en œuvre répondent bien à vos besoins.

Pour toute demande de mise en place de formation au sein de votre établissement, contacter notre équipe au 06 51 10 76 92 ou par mail à l'adresse contact@coimparo.fr

Co'Imparo s'engage à apporter une réponse personnalisée à vos demandes de devis et vos inscriptions dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.

Délai moyen de mise en place de la formation suite à une demande : 1 mois (hors demande urgente).